Lettre d'information n°270
Lundi 25 juin 2018

La Lettre de Canéjan

FÊTE DU 13 JUILLET

- Vendredi 13 juillet à partir de 19h30 -
(Parc du Centre S. Signoret)

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ENTRE 1H ET 5H DU MATIN

Premier bilan d'expérimentation

Soucieuse de diminuer sa consommation énergétique, la commune de Canéjan s'est engagée, depuis le 15/10/2017 dans **l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin**.

L'extinction de nuit s'inscrit également dans une démarche environnementale. L'éclairage public non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et perturbe les écosystèmes.

Parmi les premiers résultats constatés, on note une diminution de la consommation énergétique de l'ordre de 32 % (- 113 330 KwH depuis le 15/10/2017). Comme d'autres communes voisines l'ayant institué cette mesure n'a pas eu d'incidences sur l'accidentologie, ni le nombre de cambriolages et d'actes de vandalisme. En effet, dans un secteur peu ou pas éclairé, les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer ou même à freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la chaussée et à leur trajectoire.

Afin de compléter ce premier bilan d'expérimentation, la population est invitée à s'exprimer par courrier ou par courriel (dst@canejan.fr) pour déposer leurs avis et impressions relatives à cette mesure.

A l'issue de l'expérimentation, le conseil municipal réalisera un bilan et débattra sur la pérennisation de cette mesure.

AU PROGRAMME DU VENDREDI 13 JUILLET 2018 :

19H30 : VERRE DE L'AMITIÉ
Offert par la municipalité.

20H : PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN
Venez entre amis !
Chacun amène son panier !
Tables et bancs mis à disposition par la collectivité.

21H30 : CONCERT DANSANT
Avec le groupe « Grand Central » (Pop, rock, funk)

23H : SPECTACLE PYROTECHNIQUE / FEU D'ARTIFICE
Avec animation musicale sur le thème Rock'n'Roll

BUVETTE :
Comité de Jumelage de Canéjan

RENSEIGNEMENTS :
Mairie de Canéjan / 05 56 89 08 60

Lettre d'information n°270
Directeur de la publication : Bernard Garrigou
Rédaction : Services municipaux

Commune de Canéjan

La Lettre de Canejan

CENTRE COMMERCIAL DE LA HOUSE

PROJET « CŒUR DE LA HOUSE »

Réunion publique le lundi 16 juillet à 18h30

- Centre Simone Signoret -

Le 11 décembre 2017, le Conseil municipal prenait acte du processus de définition des éléments du cahier des charges du projet d'aménagement du « **Cœur de la House** » que la Commune souhaite mener sur un périmètre de 22 700 m^2 englobant notamment le Centre commercial de la House.

Pour avancer dans sa réflexion sur cette opération d'aménagement et les différentes possibilités d'évolution du Centre commercial, la Commune a fait le choix d'être accompagnée par les services d'Ingénierie du Département de la Gironde. Ce dernier a mandaté une équipe pluridisciplinaire, constituée notamment d'un architecte urbaniste, d'une experte commerciale et d'une juriste.

Cette mission d'accompagnement pré-opérationnel vient de livrer ses premiers enseignements et ses premières pistes d'aménagement, préalables indispensables au lancement d'un cahier des charges.

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, les Canéjanaises et les Canéjanais sont conviés à une **réunion publique d'échanges** sur le projet et son état d'avancement, le :

Lundi 16 juillet 2018 à 18h30
Au centre Simone Signoret

L'équipe municipale sera accompagnée, pour l'occasion, des services d'Ingénierie du Département de la Gironde et de l'équipe-projet mandatée, lesquels viendront présenter les résultats de l'étude d'aménagement et de programmation en cours.

L'objectif de cette réunion est de partager collectivement les conclusions du diagnostic pré-opérationnel, mais également les premiers plans masses illustratifs d'un principe d'aménagement permettant d'appréhender ce que pourraient être les échelles bâties, le traitement et la nature des espaces publics, etc.

Plus d'infos : Mairie de CANEJAN / tél. : 05 56 89 08 60 - mairie@canejan.fr

CENTRE ÉQUESTRE DE CANÉJAN

INAUGURATION

Découvrez le nouveau CENTRE EQUESTRE DE CANÉJAN !
Dimanche 1er juillet à partir de 10h30

A l'occasion de l'inauguration officielle du Centre équestre de Canéjan, les Canéjanaises et les Canéjanais sont invités à venir découvrir ces nouvelles installations, le dimanche 1er juillet à partir de 10h30.

Au programme :
- 10h30 : Démonstrations équestres par les adhérents du Club *(ouvertes à tous)*
- **11h30 : Inauguration officielle** et visite des installations
- 12h00 : Vin d'honneur

+ d'infos : www.canejan.fr

FUITES D'EAU : COMMENT REAGIR ?

En cas de fuite d'eau constatée chez les administrés ou sur le domaine public (trottoir, chaussée) : un seul n° le 09 77 40 11 17 (n° d'urgence SUEZ). Les modalités et délais d'intervention du délagataire sont les suivants :

- Constat par SUEZ après information : 1h (2h les jours fériés)
- Fuites urgentes (interruption de service ou forte baisse de pression) : Délai d'intervention 4h (6h les jours fériés)
- Fuites normales : 72 h ou le 3ème jour ouvrable suivant le constat.